

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2020

Procès-verbal

Version intégrale



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

SEANCE DU SAMEDI 4 JUILLET 2020

QUORUM N° 1 : DELIBERATION N° 1

L'AN DEUX MILLE VINGT, le QUATRE JUILLET,

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni au Forum du Casino sous la présidence de Madame Marguerite GALLART, Doyenne de la ville de Hyères les Palmiers

ETAIENT PRESENTS : Monsieur GIRAN, Madame BARRUE, Madame BATTESTI, Monsieur BERNARDI, Monsieur CORNILEAU, Monsieur LIBESSART, Madame MONFORT, Madame PAPALEO, Monsieur ROUX, Madame AGOSTA, Madame BERNARDINI, Monsieur BRUNEL, Madame BURKI, Madame BUTTAFOGHI, Monsieur CARRASSAN, Monsieur COLIN, Monsieur CUNEO, Madame DECUGIS, Monsieur FERJANI, Madame FONTAINE, Monsieur FOUQUE, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame GALLART, Monsieur GIRARDO, Monsieur KBAIER, Monsieur LAFAURE, Monsieur LAURENT, Madame LEGOUHY, Madame MANA, Madame MARINO, Monsieur MARION, Monsieur MARTIN, Monsieur MASSUCO, Monsieur MICALLEF, Monsieur MONPATE, Madame PARENT, Monsieur PHILIP, Madame PORTUESE, Madame PRESTAT, Madame RITONDALE, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur THIEBAUD, Madame TROPINI, Madame VERDINO.

ABSENTS :

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947, Madame COLLIN (pouvoir à Monsieur Yves KBAIER)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45
DATE DE LA CONVOCATION : 30 JUIN 2020
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie BARRUE

Lecture a été donnée de ce qui suit :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

SEANCE DU SAMEDI 4 JUILLET 2020

QUORUM N° 2 : DE LA DELIBERATION N° 2

A LA DELIBERATION N°5

L'AN DEUX MILLE VINGT, le QUATRE JUILLET,

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni au Forum du Casino sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAN Maire de la ville de Hyères les Palmiers

ETAIENT PRESENTS : Monsieur GIRAN, Madame BARRUE, Madame BATTESTI, Monsieur BERNARDI, Monsieur CORNILEAU, Monsieur LIBESSART, Madame MONFORT, Madame PAPALEO, Monsieur ROUX, Madame AGOSTA, Madame BERNARDINI, Monsieur BRUNEL, Madame BURKI, Madame BUTTAFOGHI, Monsieur CARRASSAN, Monsieur COLIN, Monsieur CUNEO, Madame DECUGIS, Monsieur FERJANI, Madame FONTAINE, Monsieur FOUQUE, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame GALLART, Monsieur GIRARDO, Monsieur KBAIER, Monsieur LAFAURE, Monsieur LAURENT, Madame LEGOUHY, Madame MANA, Madame MARINO, Monsieur MARION, Monsieur MARTIN, Monsieur MASSUCO, Monsieur MICALLEF, Monsieur MONPATE, Madame PARENT, Monsieur PHILIP, Madame PORTUESE, Madame PRESTAT, Madame RITONDALE, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur THIEBAUD, Madame TROPINI, Madame VERDINO.

ABSENTS :

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947, Madame COLLIN (pouvoir à Monsieur Yves KBAIER)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45
DATE DE LA CONVOCATION : 30 JUIN 2020
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie BARRUE

Lecture a été donnée de ce qui suit :



VILLE D'HYÈRES

LES PALMIERS

Séance du Conseil municipal du 4 juillet 2020

SOMMAIRE

AFFAIRE N° 1 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ÉLECTION DU MAIRE.....	3
AFFAIRE N° 2 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS.....	9
AFFAIRE N° 3 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ÉLECTION DES ADJOINTS.....	10
AFFAIRE N° 4 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration.....	12
AFFAIRE N° 5 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Élection des membres issus du Conseil Municipal.....	13

(La séance est ouverte à 9 h 00, par Madame Marguerite GALLART, doyenne du Conseil municipal d'Hyères-les-Palmiers.)

Mme GALLART : Mesdames et Messieurs, en premier lieu, je tiens à vous souhaiter la bienvenue et à vous adresser mes félicitations pour l'engagement dont vous faites preuve dans l'intérêt de notre ville et de tous les Hyérois.

C'est avec joie et fierté que je préside cette séance d'installation, en ma qualité de doyenne, conformément à l'article 2122-8 du Code général des collectivités territoriales. Je n'avais pas imaginé qu'un jour, je me retrouverais présidant cette assemblée. Pourtant, les événements se sont déroulés très tranquillement et tout simplement.

Depuis ma naissance à Hyères et ma scolarité, de la maternelle au lycée, en passant par le collège, je n'aurai quitté ma ville que très peu de temps : faculté de droit à Aix-en-Provence, puis Lyon, après mon mariage, et deux ans après, retour dans notre ville, où nos filles naîtront et suivront, elles aussi, toute leur scolarité jusqu'au Bac.

Après quelques années dans le commerce, j'ai fait une nouvelle formation pour intégrer la fonction publique territoriale en qualité de cadre au sein du Centre communale d'action sociale, où j'exercé dans différentes actions et différents postes jusqu'en mars 2013.

Enfin, en mars 2014, j'ai fait une rencontre bénéfique et pris une décision réfléchie, avec une volonté sans faille de m'investir pour ma ville. Jean-Pierre GIRAN et les Hyérois m'en ont donné l'opportunité.

Ce mandat de six ans est passé très vite, très prenant, mais ô combien passionnant.

Je vous souhaite de pouvoir vous réaliser avec autant de joie et de chaleur. Soyez vous-mêmes, croyez dans ce qu'il vous sera possible d'entreprendre pour le bien des Hyérois.

Je déclare la séance d'installation ouverte. Merci.

Je vous rappelle les résultats des élections du 28 juin 2020, à savoir :

- Nombre d'électeurs inscrits : 39 969 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 15 396 ;
- La liste « Une passion pour Hyères », conduite par Monsieur GIRAN, a obtenu 7 421 voix, soit 48,20 % ;
- La liste « Une passion pour Hyères » a obtenu 34 sièges ;
- La liste « Hyères tout naturellement », conduite par Monsieur POLITI, a obtenu 6 030 voix soit, 39,17 % ;
- La liste « Hyères tout naturellement » a obtenu 9 sièges ;

- La liste « Alliances pour Hyères », conduite par Monsieur KBAIER, a obtenu 1 945 voix, soit 12,63 % ;
- La liste « Alliances pour Hyères » a obtenu 2 sièges.

Avant toute chose, je demande à Madame la Directrice générale adjointe des services de procéder à l'appel des nouveaux élus, suivant le tableau du Conseil municipal qui est établi en fonction du nombre de voix obtenues entre conseillers élus le même jour et à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Je demande à Madame BIVILLE de bien vouloir procéder à l'appel.

(Madame BIVILLE procède à l'appel nominal.)

Le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer.

Conformément au Code général des collectivités territoriales, il convient au Conseil municipal de nommer l'un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Je vous propose de nommer la plus jeune du Conseil municipal, Madame Marie BARRUE.

Sil n'y a pas d'autre candidat, Madame Marie BARRUE assurera donc le poste de secrétaire de séance. Merci.

AFFAIRE N° 1 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ÉLECTION DU MAIRE

Mme GALLART : En application du Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles :

L.2122-1 : « Il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil Municipal » ;

L.2122-4, article 1^{er} : « Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus » ;

L.2122-7 : « Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Quels sont les candidats ?

Mme BARRUE : Nous proposons la candidature de Jean-Pierre GIRAN.

Mme GALLART : Y a-t-il d'autres candidats ? Par conséquent, seul Monsieur GIRAN sera candidat.

Le scrutin se déroulera à bulletin secret.

Je propose que le bureau de vote soit composé des trois plus jeunes conseillers municipaux, à savoir Marie BARRUE, Olivier MICALLEF et Thomas PHILIP.

D'autres personnes sont-elles candidates pour participer au dépouillement ? Non. Cela reste donc en l'état. Merci.

(Il est procédé à l'élection et au dépouillement.)

À présent, nous pouvons proclamer le résultat du vote :

- Nombre de votants : 45
- Bulletins blancs et nuls : 10
- Suffrages exprimés : 35
- Majorité absolue : 18
- Monsieur Jean-Pierre GIRAN a obtenu 35 voix.

MONSIEUR GIRAN EST PROCLAMÉ ÉLU MAIRE DE LA COMMUNE D'HYÈRES.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Mes chers collègues, merci infiniment de la confiance que vous venez de me témoigner. Elle est importante, car la mission qui nous est confiée est, selon moi, l'une des premières dans une ville et, bien entendu, j'essaierai de la remplir avec toute la détermination et l'engagement que vous pouvez attendre.

À travers vous, je voudrais remercier tous les Hyérois, puisque nous sommes là par procuration. Ils ont voté dans un premier tour le 15 mars, puis nous savons les conditions dans lesquelles l'interruption s'est produite, et le 28 juin, nous avons donc été élus avec la liste « Une Passion pour Hyères », dans des conditions que je crois estimables. Certes, ce n'était pas un plébiscite, comme certains l'ont remarqué, mais les plébiscites n'ont rien à voir avec la démocratie. Néanmoins, je crois que nous pouvons être fiers d'avoir obtenu le score le plus élevé au second tour depuis 30 ans et, à titre personnel, je suis fier d'être le troisième maire depuis la libération à être réélu. Il est vrai que la compagnie est assez remarquable et, en tout cas, m'honore, puisque précédemment, il s'agissait de Joseph CLOTIS et Léopold RITONDALE.

Merci à chacun de vous, et merci aux Hyérois, avec, une fois de plus, la volonté d'être digne de la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Bien sûr, je voudrais remercier la majorité, à savoir mon équipe, mais également tous ceux qui n'ont pas été élus, ainsi que tous ceux qui m'ont accompagné durant les six années précédentes, car si nous sommes reconduits aujourd'hui, c'est qu'un travail a été effectué, que ce bilan a été jugé digne d'intérêt et que vous avez tous contribué au projet que nous avons élaboré. La pensée est toute particulière pour ceux qui ne sont pas élus alors qu'ils étaient sur la liste et, bien entendu, j'espère que l'équipe sera maintenue.

Je voudrais également dire à l'opposition que, quelles que soient les péripéties d'une campagne, dans mon esprit – et cela a toujours été le cas –, elle a les mêmes droits. Elle n'a peut-être pas les mêmes devoirs, puisqu'il y a un exécutif et une opposition, mais les relations doivent s'opérer avec respect, et tout ce qui sera constructif sera retenu. J'espère que nous aurons un dialogue positif dans l'intérêt d'Hyères, puisqu'au-delà d'un certain nombre d'ambitions qui peuvent être personnelles, chacun de ceux qui se sont présentés à une élection a la volonté de servir la ville exceptionnelle qui est la nôtre.

Je voudrais également avoir un mot particulier pour les nouveaux élus. Je n'ai pas regardé ce qui se passait précédemment, mais il est assez remarquable de voir que sur 45 membres du Conseil municipal, 26 n'ont jamais siégé, soit plus de la moitié. C'est un moment un peu particulier d'entrer dans une enceinte républicaine et de sentir que l'on n'est pas là simplement par compétition, par jeu ou par ambition, mais pour, le lendemain, servir l'intérêt général. Je crois que vous éprouvez ce moment très particulier, comme il m'est arrivé de l'éprouver précédemment et comme je l'éprouve encore aujourd'hui. C'est un moment important, car la commune est une partie décisive de la République. D'ailleurs, vous savez que le maire est non seulement l'élu de la population, mais également agent de l'État, ce qui signifie que nous sommes le bras armé de l'État sur notre territoire.

Je souhaite donc vraiment que, tous ensemble, nous puissions faire avancer cette commune.

Dans quelle direction ?

Je crois que nous pourrons tous nous retrouver dans certaines missions, quels que soient les amendements, les critiques et les propositions.

En premier lieu, il s'agit de la volonté de préserver et de valoriser un patrimoine tout à fait exceptionnel :

- le patrimoine naturel : il est vrai que toute une politique doit être conduite en la matière. Je ne la détaillerai pas, mais chacun pourra la partager ;
- le patrimoine agricole : n'oublions pas que nous sommes la première ville agricole de la région, ce qui est tout de même très important ;
- et bien sûr, le patrimoine culturel, puisqu'au fil des siècles, nous avons eu les traces de tout ce qui s'est produit de remarquable.

Ce patrimoine doit être préservé, mais également valorisé et partagé. En effet, la démocratie ne consiste pas simplement à avoir le plaisir de posséder quelque chose d'exceptionnel, mais à permettre à chacun de le partager, de l'utiliser et de le valoriser.

Ensuite, il faut revitaliser la ville. Nous avons essayé de le faire durant les six années qui viennent de s'écouler, et je crois qu'il faut le poursuivre. Vous savez que les villes moyennes, en particulier, ont des problèmes économiques, et la ville d'Hyères, qui résiste très bien par rapport aux villes de la même strate, a la difficulté supplémentaire d'être très étendue. La concentration des commerces ne permet donc pas toujours l'animation que l'on souhaite. Par conséquent, il faudra – en tout cas, nous le proposerons – revitaliser le centre-ville d'Hyères, notamment le fameux triangle d'or et Gambetta, conforter encore le Parcours des arts, acquérir un lieu, peut-être en plein centre-ville, qui permettra une animation et de faire venir du monde, puisque c'est l'objet, et le port devra également subir des amendements si l'on veut qu'il remplisse son rôle au mieux, sachant que la façade maritime est décisive pour nous.

Il faudra assurer la sécurité à chacun, pour les jeunes et surtout les anciens. Je crois que nous partageons tous cette priorité.

Il faudra également avoir une action particulière dans le domaine de la santé. Le Covid vient de nous rappeler qu'il s'agit d'une priorité absolue, et l'émergence du technopôle de la santé comme la création d'un point d'accès à la santé feront partie, selon moi, de nos priorités collectives.

Il faudra relever les défis économiques, car c'est très important. On ne peut pas se contenter de gérer une commune comme si l'on ne s'intéressait qu'à ceux qui ont déjà un statut. Il faut que tout le monde puisse satisfaire ses attentes, notamment les jeunes actifs. Il faudra donc donner satisfaction à ces attentes particulières en matière d'emploi et de logement.

Bien entendu, il faudra conserver des finances extrêmement saines – et vous pouvez être sûr que mon engagement sera total –, car tout ce dont je viens de parler ne peut pas s'accomplir si nous n'en avons pas les moyens. J'ai été très heureux que, dans la période si particulière du Covid-19, l'épargne importante de la commune nous permette de faire face sans aucune difficulté.

Enfin, il faut absolument avoir une approche complémentaire, autonome, mais partagée et harmonieuse avec la Métropole, puisque nous savons qu'aujourd'hui, les compétences sont réparties. Sur notre territoire, les actions sont parfois menées au titre de compétences communales et parfois au titre de compétences métropolitaines. Tout ce qui permettra une synergie, de rapprocher et d'être efficace devra être envisagé. Je crois qu'il existe une marge de progression, mais nous essaierons de contribuer à ce qu'elle soit franchie.

Pour moi, le plus important est l'esprit dans lequel nous ferons cela. Je voudrais vous faire partager deux convictions, et je pense que vous pouvez y adhérer.

D'abord, j'ai une certaine idée d'Hyères, et j'espère que c'est également votre cas. Elle n'est pas une ville banale, et elle n'est même pas belle ; c'est une ville tout à fait exceptionnelle ! Je crois qu'il faut bien s'en pénétrer, car cela modifie le regard que l'on pose sur elle. Quand vous avez une ville qui est la première ville agricole du département, la première ville environnementale du département, la première ville nautique du département, la première ville patrimoniale du département, la première ville en matière d'inondations – on pourrait le regretter, mais cela permet également d'alimenter la fertilité de nos sols à travers le Gapeau, le Roubaud ou la Sauvette –, ainsi que la première ville en matière de littoral, avec toutes les difficultés que cela peut parfois comporter sur le plan des submersions potentielles, nous avons des devoirs et des atouts incomparables.

C'est une ville exceptionnelle, et je crois qu'il faut avoir de l'ambition pour elle, non pas une ambition médiocre et purement artificielle, mais une ambition profonde. Hyères a vocation à être véritablement une ville référence du département du Var, et cet engagement est important pour chacun d'entre nous. En d'autres termes, même si la gestion quotidienne, avec la sécurité, la propreté et tout ce qui fait notre vie collective, doit être une priorité pour nous, il faut donner un supplément d'âme à cette commune. Elle doit être ouverte sur l'extérieur, s'exporter, rayonner, être un exemple, et non pas, par je ne sais quel réflexe qui n'aurait pas d'intérêt, se replier et se protéger pour ne pas être éventuellement perturbée ou assaillie. Elle a tellement d'atouts que nous pouvons être confiants pour elle et pour l'avenir. D'ailleurs, j'ai parfois tendance à dire que, paradoxalement, la multitude de ces atouts simultanés constitue notre principale difficulté, parce qu'à Hyères, on ne peut pas dire que l'on donne la priorité au nautisme, par exemple, car ce serait au détriment du patrimoine, de l'agriculture et de l'environnement. Par conséquent, il faut faire avancer ce navire-amiral sur tous ces aspects, et je crois que c'est ce qui nous engage le plus. Cette ville est donc particulière.

Par ailleurs, j'aimerais que nous partagions également une certaine idée de la politique. Je sais bien que l'on confond souvent politique et politiciens. On croit que la politique est un métier pour certains ou un engagement pour d'autres. Je voudrais vous dire ce que cela représente pour moi, qui n'ai pas construit ma vie autour de la politique, et je suis convaincu que pour chacun d'entre vous, ce sont des éléments que nous pouvons partager.

En premier lieu, les arguments doivent toujours l'emporter sur les slogans. Ces derniers sont faciles, alors que les premiers sont plus complexes. Il faut donc avoir une approche approfondie et sérieuse des sujets plutôt que de flatter ce qui pourrait être l'opinion.

Il faut toujours privilégier les faits aux *fake news*. Quand on avance quelque chose, il faut le démontrer et en apporter la preuve, parce qu'autrement, les réseaux sociaux aidant, on entre dans des problématiques pouvant troubler, sinon l'esprit, du moins l'opinion de chacun. C'est donc très important. Je pense que je ne serai jamais pris en flagrant délit sur le sujet, et je souhaite que ce soit le cas de tous ceux qui dialogueront avec moi : les faits plutôt que les *fake news*.

Je voudrais également que l'on considère qu'il existe une paroi étanche entre la vie publique et la vie privée. Votre vie privée ne regarde personne. Bien entendu, vous êtes amenés à vivre en collectivité, ce qui est la moindre chose, mais je n'aime pas ce genre de mises en cause éventuelles ou d'investigations dans le domaine privé. Je crois que nous gagnerons tous beaucoup à ce que nous soyons un exemple de cette frontière infranchissable, car lorsqu'il n'y a plus de vie privée, il n'y a plus de vie du tout.

Je voudrais vous convaincre que la somme des intérêts particuliers n'aboutit jamais à l'intérêt général. Pour ma part, j'en suis convaincu depuis longtemps, pour des raisons qui ne sont pas de gestion communale, puisque les économistes travaillent beaucoup sur le sujet. Par conséquent, il faut essayer de ne pas avoir d'approche clientéliste en ciblant des actions spécifiquement pour les jeunes ou pour les anciens, ou encore pour telle ou telle communauté ou tel ou tel quartier. Je crois que nous devons définir une action et une politique pour Hyères en général. Bien entendu, si Hyères est forte, les Hyérois le seront, alors que l'inverse est faux. Je crois qu'il faut donc essayer, à chaque fois, de sortir par le haut et d'avoir cette ambition collective plutôt que cette somme d'intérêts particuliers, lesquels peuvent parfois assurer des élections, mais laissent généralement de mauvais souvenirs.

Tentons le plus possible de rassembler sur tous les projets. Vous avez bien compris que pour les six ans à venir, ce n'est pas ma préoccupation pour avoir une image particulière, mais quand un projet est partagé et lorsque l'on provoque un rassemblement autour de lui, il est plus efficace, et il n'y a pas de division de personnes. Préférons le rassemblement des idées à la division des personnalités.

Enfin, comme je l'évoquais tout à l'heure, notre ville doit garder son autonomie, tout en étant complètement partie prenante et engagée dans le processus métropolitain, car d'une façon ou d'une autre, c'est un processus inéluctable, qui a marqué de nombreux progrès et dans lequel nous devons faire preuve d'influence. Auparavant, un maire avait toutes les compétences et, pour protéger dans son territoire, avec l'enceinte autour, s'il n'avait pas d'influence extérieure, ce n'était pas grave, puisque l'on était entre soi. Désormais, au-delà des compétences de maire, qui demeurent importantes, il faut avoir de l'influence, parce qu'il faut plaider les dossiers et être l'avocat de sa commune, voire parfois son ambassadeur, pour montrer et démontrer que Hyères est une ville méritant toute l'attention, notamment dans la Métropole, mais peut-être également dans le Département et dans la Région. En effet, quand nous réalisons quelque chose à Hyères, souvent, l'impact n'est pas purement hyérois.

Demain, si nous réalisons ensemble le sea-line, à savoir la conduite d'eau potable pour Porquerolles, ce sera une révolution internationale. Aujourd'hui, cette île est alimentée par bateau, et on déverse l'eau dans une bache, avec le Saint Christophe, pour que l'on puisse s'abreuver : on est au Moyen Âge ! Si elle devient une île reliée au continent par ce cordon ombilical aquatique, nous aurons fait quelque chose qui est très largement au-delà des frontières de l'image d'Hyères.

D'autre part, si nous parvenons à avoir une action efficace sur la préservation du tombolo ouest, la signature que nous sauverons est d'abord celle d'Hyères, avec ce bras vers l'outre-mer, mais également celle de la France, car ce bras est également celui de l'Hexagone, et on voit bien à quel point il est important. Par conséquent, de nombreuses choses faites ici ont un rayonnement qui va beaucoup plus loin que nous, et ceci est très important.

Certes, il faut une autonomie, une fierté de ce que nous sommes et une identité, mais également une influence à l'extérieur pour faire valoir ce que nous sommes.

Mes chers collègues, voilà ce que je voulais vous dire, car je le pense profondément. J'espère que nous pourrons beaucoup partager. Bien sûr, notre majorité sera unie. J'y veillerai, mais vous le ferez avant moi, et je n'aurai donc pas à le faire. Bien entendu, l'opposition aura la parole quand elle le souhaitera et pourra proposer. Évidemment, je suis prêt à l'entendre et en nourrir ma réflexion. Cela me paraît important.

Parfois, on me demande si je suis de gauche, de droite ou je ne sais quoi. Non, nous sommes républicains, et cela est essentiel pour moi. Nous sommes attachés à ces valeurs fondamentales de la République – en tout cas, c'est mon cas –, et j'espère qu'Hyères sera un exemple pour les incarner.

Vive Hyères ! Vive la République !

(Applaudissements.)

Si vous le voulez bien, nous poursuivons l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 2 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

M. LE MAIRE : Nous pouvons aller jusqu'à 13,5 adjoints, mais j'ai pensé qu'un demi adjoint était tout de même compliqué. Je propose donc le nombre de 13, et je le mets aux voix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (45 VOIX)

**AFFAIRE N° 3 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - INSTALLATION DU
CONSEIL MUNICIPAL - ÉLECTION DES ADJOINTS**

M. LE MAIRE : Cette élection se fait sur un scrutin de liste, à bulletin secret. Bien entendu, j'ai 13 propositions à faire. Y a-t-il d'autres candidatures ?

Puisqu'il s'agit de la seule liste présentée, je sou mets à vos voix les candidatures suivantes :

- 1^{er} Adjoint : M. Francis ROUX ;
- 2^{ème} Adjoint : Mme Véronique BERNARDINI ;
- 3^{ème} Adjoint : M. François CARRASSAN ;
- 4^{ème} Adjoint : Mme Edwige MARINO ;
- 5^{ème} Adjoint : M. Éric GIRARDO ;
- 6^{ème} Adjoint : Mme Sophie MANA ;
- 7^{ème} Adjoint : M. François CORNILEAU ;
- 8^{ème} Adjoint : Mme Valérie BATTESTI ;
- 9^{ème} Adjoint : M. Sébastien FRATELLIA-GUIOL ;
- 10^{ème} Adjoint : Mme Lucette RITONDALE ;
- 11^{ème} Adjoint : M. Rémy THIEBAUD ;
- 12^{ème} Adjoint : Mme Marie-Hélène PARENT ;
- 13^{ème} Adjoint : M. Jean-Luc BRUNEL.

Je propose que les bulletins de vote soient distribués, puisque nous sommes obligés de voter à bulletin secret, car la loi l'impose. Quand le vote aura eu lieu, j'appellerai les 13 adjoints à mes côtés.

(Il est procédé à l'élection et au dépouillement.)

Mes chers collègues, voici le résultat du vote pour la liste d'adjoints que j'ai proposée :

- Nombre de votants : 45
- Bulletins blancs et nuls : 9
- Suffrages exprimés : 36

- Majorité absolue : 19
- La liste « Une Passion pour Hyères » a obtenu 36 voix.

LA LISTE « UNE PASSION POUR HYÈRES » EST PROCLAMÉE ÉLUE.

Les 13 personnes dont j'ai parlé sont donc élues en tant qu'adjoints, et je leur demande donc de me rejoindre, par ordre :

- 1^{er} Adjoint : M. Francis ROUX, avec les délégations Sports, Associations Armées, Associations Patriotiques et Anciens Combattants ;
- 2^{ème} Adjoint : Mme Véronique BERNARDINI, avec les délégations de l'Animation, de l'Évènementiel et du Commerce ;
- 3^{ème} Adjoint : M. François CARRASSAN, avec les délégations Culture, Jumelage, Environnement, Développement durable, Aménagement du territoire ;
- 4^{ème} Adjoint : Mme Edwige MARINO, avec les délégations Éducation, Activités périscolaires, Petite Enfance et Jeunesse ;
- 5^{ème} Adjoint : M. Éric GIRARDO, avec les délégations Travaux, Bâtiment, Déchets-propreté, Économie-emploi ;
- 6^{ème} Adjoint : Mme Sophie MANA, avec les délégations Finances et Personnel ;
- 7^{ème} Adjoint : M. François CORNILEAU, avec les délégations Urbanisme-Foncier ;
- 8^{ème} Adjoint : Mme Valérie BATTESTI, avec les délégations Achats, Commande publique, Mobilité ;
- 9^{ème} Adjoint : M. Sébastien FRATELLIA-GUIOL, avec les délégations Cohésion sociale, Vie des quartiers, Politique de la Ville ;
- 10^{ème} Adjoint : Mme Lucette RITONDALE, avec les délégations Administration générale, Régies, Foires et marchés, occupation du domaine public non sédentaire, Géomatique, Cimetières ;
- 11^{ème} Adjoint : M. Rémy THIEBAUD, avec les délégations Sécurité, Circulation-stationnement, Démoustication, Santé ;
- 12^{ème} Adjoint : Mme Marie-Hélène PARENT, avec la délégation du Social, Personnes âgées ;

- 13^{ème} Adjoint : M. Jean-Luc BRUNEL, avec les délégations des Ports, des Îles, des Plages et de l'Occupation du domaine public des commerces sédentaires sur le port.

J'adresse mes félicitations à ces nouveaux adjoints.

Lecture et Distribution de LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

À présent, je dois vous lire la Charte de l'élu local, ce qui est désormais une obligation dans toutes les communes au moment de l'installation :

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

AFFAIRE N° 4 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration

M. LE MAIRE : Je n'ai pas besoin de vous dire que le Centre communal d'action sociale est le bras armé de l'action sociale dans la commune.

Le maire en est le président de droit et, comme c'était le cas dans le passé, je propose cinq membres élus au sein du Conseil municipal et cinq membres nommés par le maire parmi des personnes non membres du Conseil municipal, mais qui relèvent d'associations très précises et définies par la réglementation.

Je mets aux voix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (45 VOIX)

AFFAIRE N° 5 - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Élection des membres issus du Conseil Municipal

M. LE MAIRE : Je présent une liste comptant :

- Mme Marie-Hélène PARENT ;
- M. Thomas PHILIP ;
- Mme Claude DECUGIS ;
- Mme Marguerite GALLART ;
- Mme Lucette RITONDALE.

Néanmoins, j'indique très clairement que si d'autres groupes présentent une liste, ils auront un élu, car c'est à la proportionnelle.

Y a-t-il d'autres propositions ?

Mme PORTUESE : Monsieur le Maire, le groupe « Hyères tout naturellement » propose Madame Geneviève BURKI.

M. LE MAIRE : Il n'y a pas de problème. Nous sommes obligés de voter, même si je pense que cela est inutile, puisqu'il s'agit de listes d'accord avant le vote.

Deux listes sont donc soumises au vote :

- une liste « Une Passion pour Hyères », dont j'ai donné les cinq noms ;
- une liste « Hyères tout naturellement », avec Madame BURKI.

(Il est procédé à l'élection et au dépouillement.)

Je donne les résultats :

- Nombre de votants : 45

- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 45
- Majorité absolue : 23
- La liste « Une Passion pour Hyères » a obtenu 36 voix.
- La liste « Hyères tout naturellement » a obtenu 9 voix.

La liste « Une Passion pour Hyères » obtient donc 4 sièges, et la liste « Hyères tout naturellement » 1 siège au CCAS, qui sera amené à siéger rapidement.

EST DÉCLARÉE ÉLUE LA LISTE SUIVANTE :

- **Mme Marie-Hélène PARENT**
- **M. Thomas PHILIP**
- **Mme Claude DECUGIS**
- **Mme Marguerite GALLART**
- **Mme Geneviève BURKI.**

Mme PORTUESE : Monsieur le Maire, s'il vous plaît, notre groupe souhaiterait prendre la parole, si vous le voulez bien.

M. LE MAIRE : L'ordre du jour étant terminé, j'allais demander s'il y a des demandes d'intervention, et je suppose donc que c'est votre cas. Je vous en prie.

Mme PORTUESE : Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, chers collègues, en préambule, le groupe d'opposition « Hyères tout naturellement » tenait à adresser, à votre équipe et à vous-même, ses félicitations républicaines pour votre élection.

Plus qu'une règle, pour nous, c'est un geste de courtoisie et d'apaisement auquel nous sommes tous les neuf très attachés.

Nous tenions aussi à vivement remercier les électeurs (plus de 6 000 dans notre ville) qui ont cru en notre projet, nous ont soutenus et apporté leurs suffrages. Nous sommes leurs obligés.

Nous souhaitons rendre hommage à Jacques POLITI, maire de 2008 à 2014, ancien conseiller municipal sous Léopold RITONDALE, qui a su fédérer autour d'un projet commun et qui a décidé de ne plus siéger au sein de ce Conseil.

Nous saluons également l'engagement citoyen de William SEEMULLER, conseiller municipal et adjoint spécial de Port Cros de 2014 à 2020, qui a su animer, ici même, le débat démocratique et a décidé, lui aussi, de se retirer de la vie politique.

Nous venons de connaître et subir une crise sanitaire aussi terrible qu'imprévisible, et nous croyons en effet que, dans ces tourments qui ont frappé, frappent et frapperont notre société, la démocratie locale peut être l'instrument pacifique et salvateur du progrès, de la raison et de la concorde.

Ce scrutin a été entaché de la faible mobilisation des électeurs, avec 60 % d'abstention dans notre commune.

Peut-on alors réellement parler d'une élection représentative de l'ensemble de nos concitoyens ?

Une trop faible participation démocratique interroge forcément sur la représentativité à incarner les attentes de nos concitoyens et, avec 18 % des suffrages exprimés en votre faveur, ce sont 8 Hyérois sur 10 qui ne se sont pas reconnus dans votre projet !

D'ailleurs, en 2012, vous écriviez très justement, Monsieur le Maire, à l'adresse du président Sarkozy – je vous cite :

« Les collectivités sont très souvent gouvernées par des élus qui ne représentent pas la majorité des électeurs. Un rééquilibrage des moyens est donc nécessaire. (...) Une opposition forte permet un regard et un contrôle qui ne peuvent être que bénéfiques aux décisions de la collectivité. »

Les élections ont eu lieu. Durant les six années à venir, notre groupe d'opposition assumera pleinement ses responsabilités.

Nous souhaitons ainsi, aujourd'hui, que les relations entre vous, élus de la majorité, et nous, représentants de l'opposition, soient empreintes de cette même volonté d'œuvrer ensemble pour le bien de notre ville

Nous considérons que seule une gouvernance collégiale peut répondre aux attentes des Hyérois et les réconciliera avec l'action politique, mesurée et pertinente.

Cette mandature, totalement nouvelle pour la majorité de notre groupe, sera la vectrice de cet engagement républicain que nous prenons tous ici d'être au service d'une pensée, certes critique, mais d'une pensée réfléchie, constructive et déterminée. Nous serons cette opposition forte que vous appeliez de vos vœux.

Au sein du Conseil municipal, le groupe « Hyères tout naturellement » portera les voix de nos concitoyens qui se sont reconnus dans les aspirations et les valeurs fortes que nous portons :

- Tout d'abord, l'écologie, avec la préservation de notre littoral et la sauvegarde de notre patrimoine agricole.

- Nous veillerons surtout à la maîtrise de l'aménagement urbain dans notre ville. En effet, Hyères ne doit pas perdre son identité par la multiplication des projets immobiliers.

- De plus, un véritable développement économique pour nos commerces et nos entreprises : Hyères doit agir pour redynamiser l'emploi.

- Enfin, le souci du mieux vivre ensemble intergénérationnel dans une ville plus sûre et plus propre.

Toutes les leçons doivent être tirées de la crise sanitaire dans le souci de protéger nos concitoyens.

Nous en profitons pour témoigner notre respect aux agents municipaux pour leur professionnalisme et leur sens du service public dont ils ont toujours fait preuve, notamment lors de cette crise sanitaire.

En conclusion, Monsieur le Maire, nous, élus de l'opposition, prenons tous, ici, l'engagement républicain d'être au service de l'ensemble des Hyérois, au service de notre ville.

Nous partageons une vision commune de la démocratie locale, et s'il y a un temps pour tout, celui de la campagne électorale est passé.

Merci pour votre écoute.

M. KBAIER : Monsieur le Maire, je serai beaucoup bref et concis, avec trois points importants.

En premier lieu, je vous félicite pour l'élection grandiose que vous avez faite, et si cette campagne a été difficile, sachez qu'elle l'a été pour tout le monde.

Deuxièmement, je voudrais remercier les électeurs qui m'ont fait confiance, qui ont voté pour moi lors des deux tours et qui m'ont permis d'être élu et parmi vous aujourd'hui. Je suis très heureux d'avoir retrouvé mes anciens collègues, et je salue les nouveaux, en leur souhaitant bon courage.

Je voulais également vous dire que je suis surpris qu'il n'y ait pas d'élus de liste de gauche ou écologiste, ce qui est rare dans notre commune. Je pense que des sabotages ont probablement eu lieu, faisant que ces listes ont été éliminées.

Enfin, je voudrais vous dire que j'ai été très content de travailler avec vous et toute l'équipe, même si j'étais dans l'opposition et que ce n'était pas toujours facile. Pour des raisons personnelles très simples, à savoir que je voudrais profiter de ma retraite et de ma famille, Monsieur le Maire, vous aurez ma lettre de démission la semaine prochaine, et je serais heureux que le docteur EYNARD-TOMATIS me remplace, sachant qu'il est derrière moi sur la liste. Il est plus jeune et, même s'il a encore besoin d'acquérir quelques connaissances, je lui fais confiance pour travailler très efficacement avec l'ensemble du Conseil municipal.

Merci.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup. Monsieur KBAIER, je vous retourne le compliment, car j'ai eu beaucoup de plaisir à échanger avec vous, notamment au niveau du Centre communal d'action sociale, et je ne doute pas qu'il en sera de même avec Madame BURKI.

Madame PORTUESE a exprimé son sentiment d'une opposition constructive et efficace. Si tel est le cas, j'émets le vœux, Madame PORTUESE, que vous votiez autant de délibérations que dans le mandat qui s'est achevé, soit 100 %. Cela signifiera que nous aurons bien travaillé !

Les choses étant ce qu'elles sont, on vous a distribué un document pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre. Tous les conseillers municipaux sont électeurs, et ces élections conduiront chaque liste à choisir un certain nombre de délégués supplémentaires, à la proportionnelle. Je n'ai pas le chiffre ici, mais vous le trouverez dans la délibération qui vous sera donnée.

Cette séance étant terminée, comme le veut la tradition, pour les membres du Conseil municipal qui le souhaitent, nous allons déposer une gerbe au monument aux morts, puis une photo de l'ensemble des membres du Conseil municipal sera prise devant l'ancienne mairie, qui est également le lieu traditionnel.

Les prochains conseils municipaux auront lieu le 10, le 17 et le 24 juillet. J'espère qu'ils seront un peu moins fastidieux, notamment pour certains, mais lors du prochain, nous aurons encore beaucoup de nominations dans de nombreuses commissions. C'est compliqué, mais nécessaire. Je vous remercie donc de votre présence et de votre patience.

Merci à tous, et bon travail pour demain !

(La séance est levée à 10 h 39.)



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS